

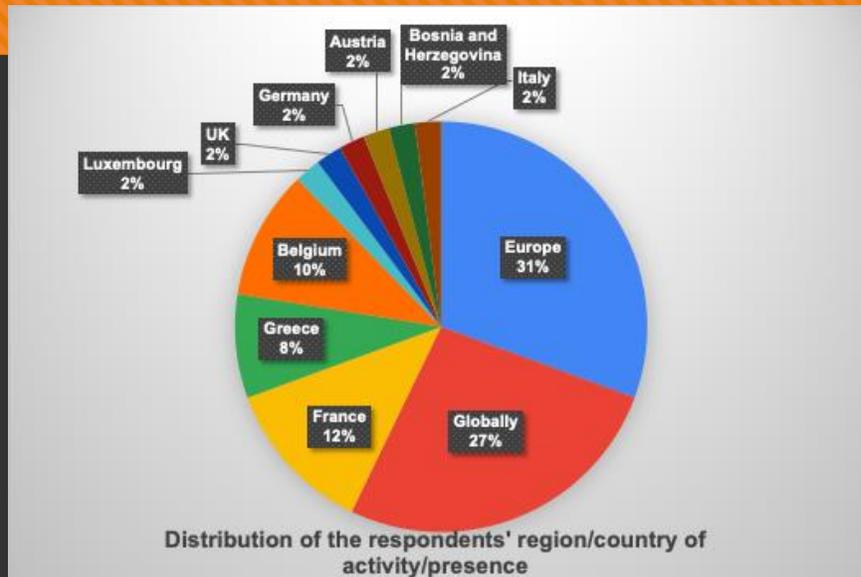
Questionnaire sur la migration et les problématiques d'accès des ONGs aux migrants

Questionnaire diffusé par le Comité Migration sur les droits des personnes migrantes de la Conférence des OINGs

Synthèse finale - 50 réponses représentant 46 ONGs

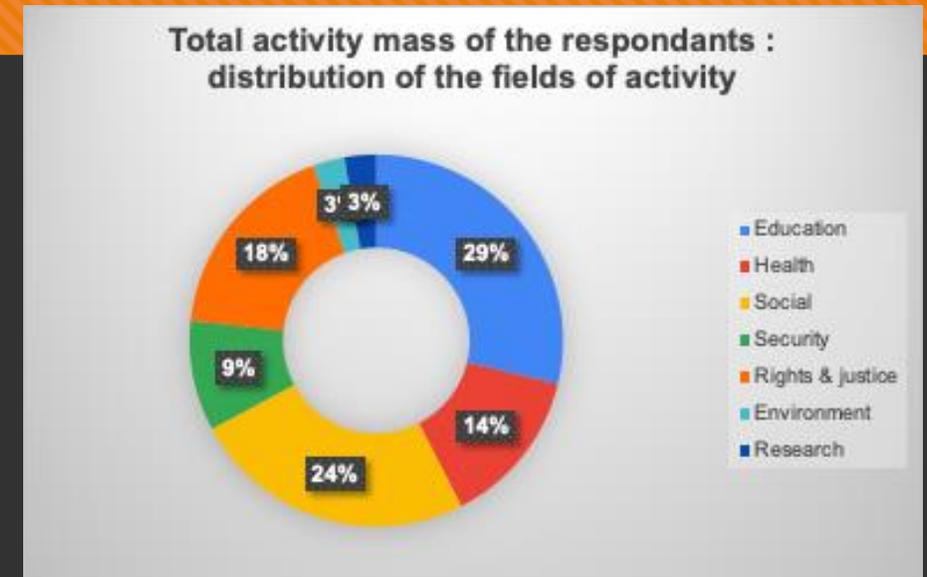
Elena Bortolin (membre du Comité Migration) - 20 Mars 2022

Profil des répondants : présence géographique et domaines d'action



Distribution des régions/pays où sont présents et/ou actifs les répondants au questionnaire

- 50 réponses au questionnaire = **50 répondants** représentant **46 ONGs**
- La majorité des répondants (58%) sont présents et/ou mènent des actions dans plusieurs pays Européens (31%) ou à l'échelle mondiale (27%). Les 42% restants sont présents et/ou mènent des actions dans un seul pays européen, les pays les plus représentés étant la France, la Grèce et la Belgique.

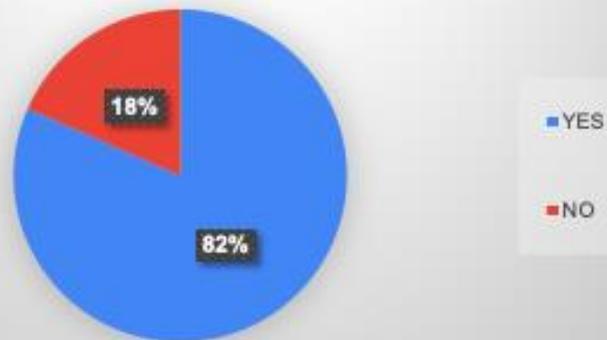


Distribution des domaines d'action parmi la masse totale d'activité des 50 répondants

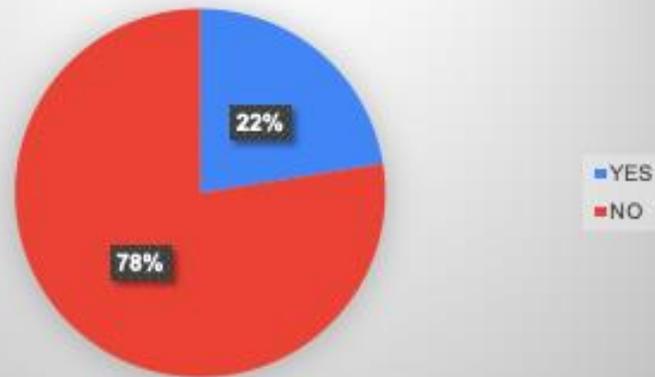
Si l'on considère la masse totale d'activité des 46 ONGs représentées, 27% est dédiée au domaine de l'éducation, suivi par le domaine du social (24%), des droits & justice (18%), de la santé (14%) de la sécurité (9%), de l'environnement (3%) et de la recherche (3%).

Les répondantes et les problématiques liées à la migration (1)

« Dans vos activités en tant qu'ONG êtes-vous concerné par la migration? »



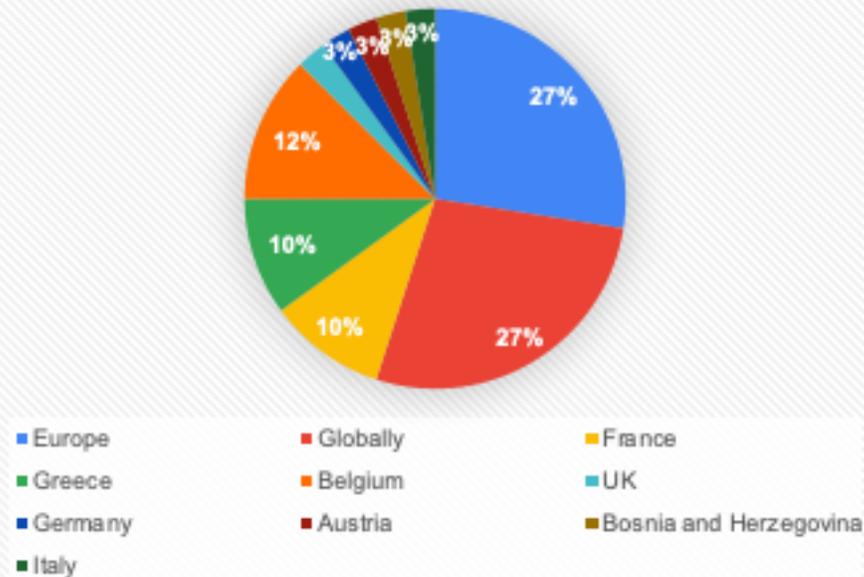
« Votre ONG a-t-elle déjà fait face à des obstructions/restrictions d'accès aux lieux où se trouvent des migrants? »



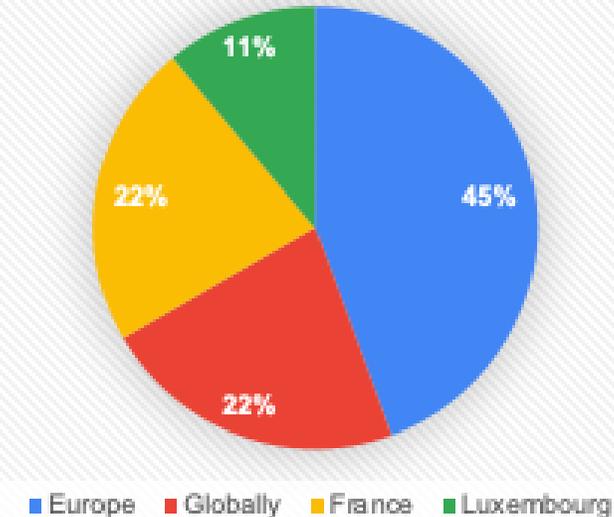
- Parmi les 50 répondants, **82% ont déclaré être concernés par la migration** dans leurs activités
- « Seuls » **22% d'entre eux ont déclaré faire face à des problématiques d'accès** aux lieux où se trouvent les populations migrantes.
- *Il est important de préciser que parmi les 50 répondants, les ONGs agissant dans le domaine de la migration n'ont pas toutes des activités de terrain et ne sont donc pas toutes en contact direct avec les populations migrantes (par exemple c'est le cas des ONGs qui mènent des programmes de recherche sur la migration, ou des ONGs qui mènent un plaidoyer sans présence directe sur le terrain)*

Les répondantes et les problématiques liées à la migration (2)

Répondants concernés par la migration dans leurs activités : distribution de leur présence/zone d'activité géographique



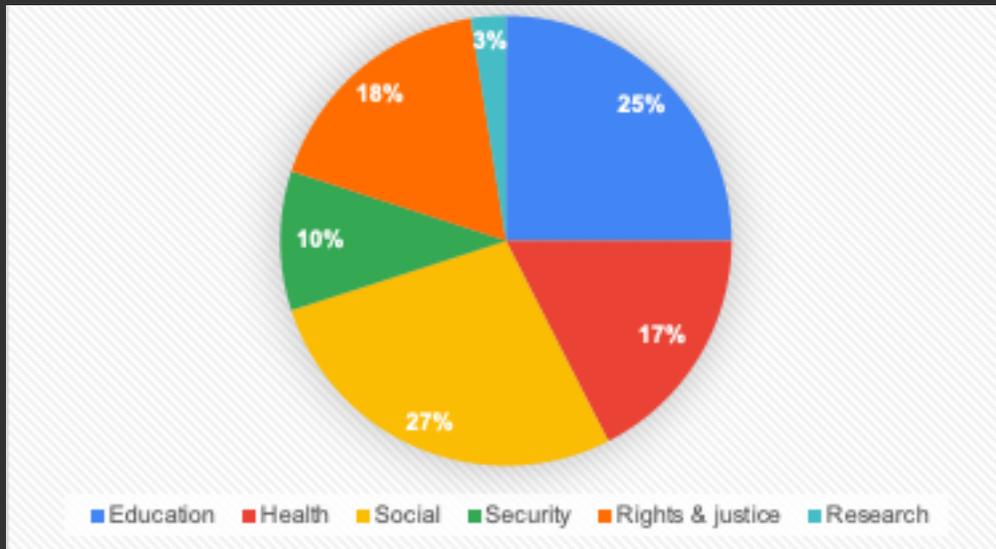
Répondants NON concernés par la migration dans leurs activités : distribution de leur présence/zone d'activité géographique



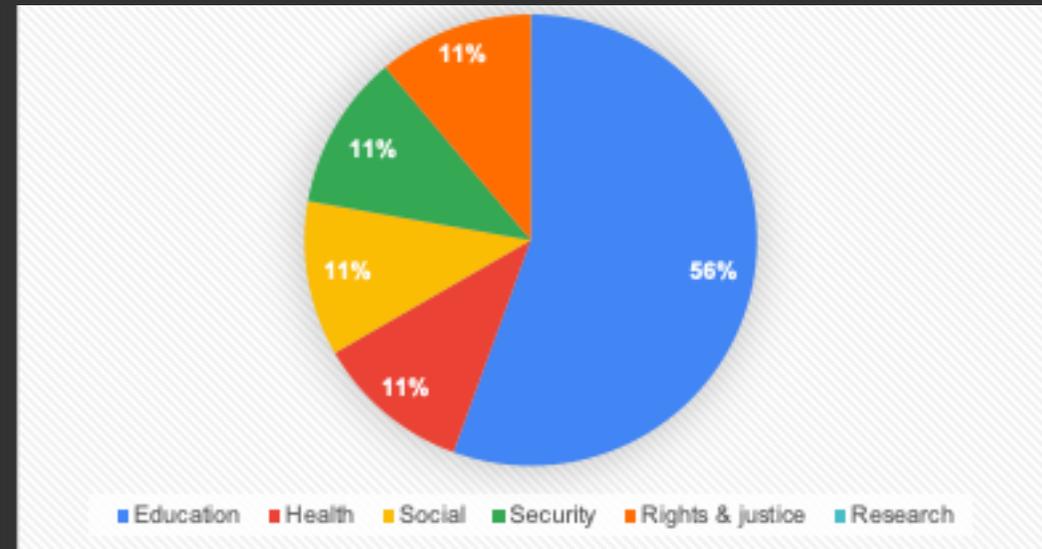
Les ONGs concernées par les problématiques liées à la migration du fait de leurs activités sont davantage présentes/actives dans des pays européens uniques par rapport aux ONGs non concernées. Cela peut être dû au fait que les problématiques liées à la migration peuvent être très spécifiques et différentes d'une région/pays à un autre. Ainsi, certaines ONGs choisiraient de focaliser leurs actions dans des zones particulières afin de délivrer une réponse plus spécifique et adaptée aux problématiques locales.

Les répondantes et les problématiques liées à la migration (3)

Répondants concernés par la migration dans leurs activités : distribution de leurs domaines d'action



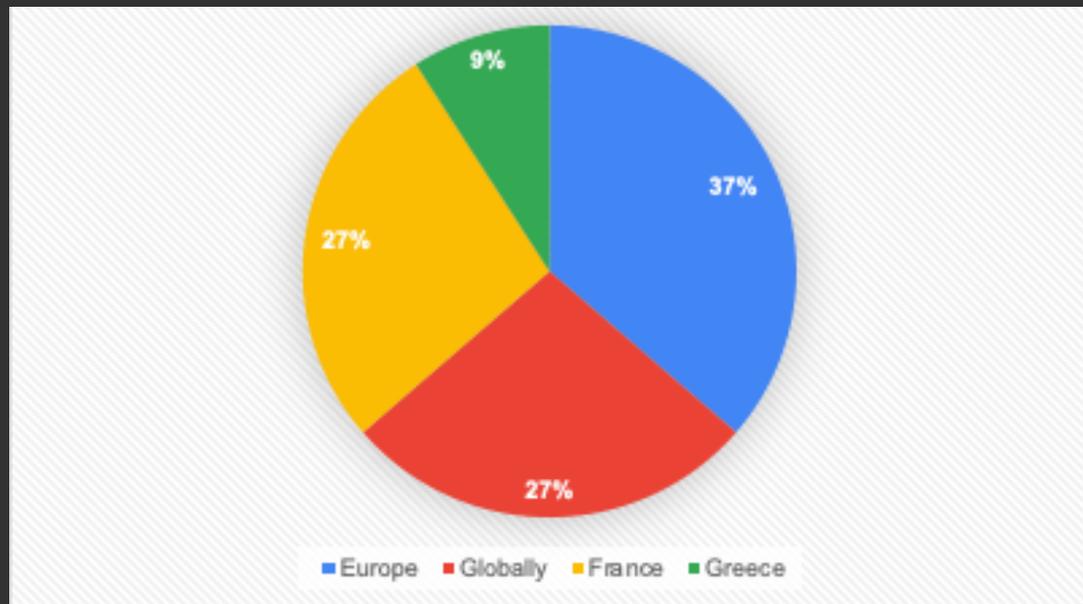
Répondants NON concernés par la migration dans leurs activités : distribution de leurs domaines d'action



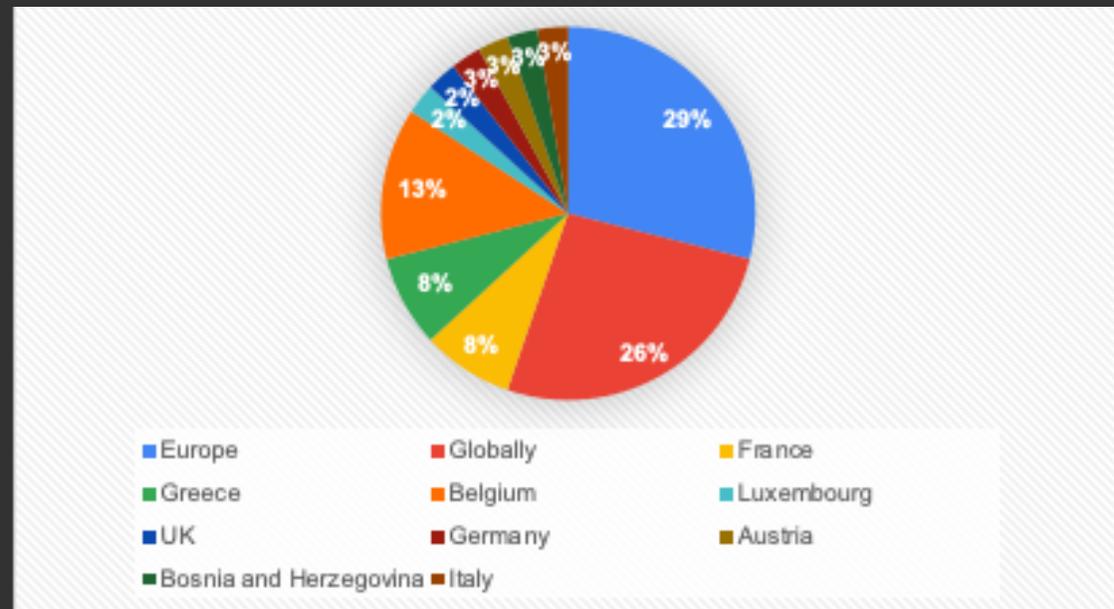
- Une majorité (56%) des répondants non concernés par les problématiques de migration dans leurs activités agissent dans le domaine de l'éducation.
- La distribution des domaines d'activité parmi les répondants concernés par ces problématiques est davantage homogène.

Les répondantes et les problématiques liées à la migration (4)

Répondants ayant fait face à des difficultés d'accès aux migrants : distribution de leur présence/zone d'action géographique

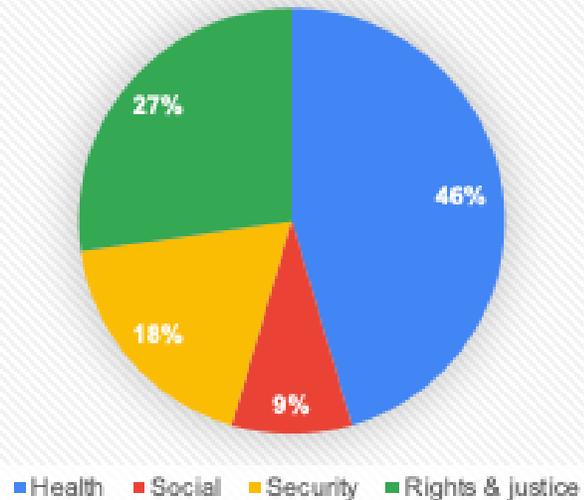


Répondants n'ayant PAS fait face à des difficultés d'accès aux migrants : distribution de leur présence/zone d'action géographique

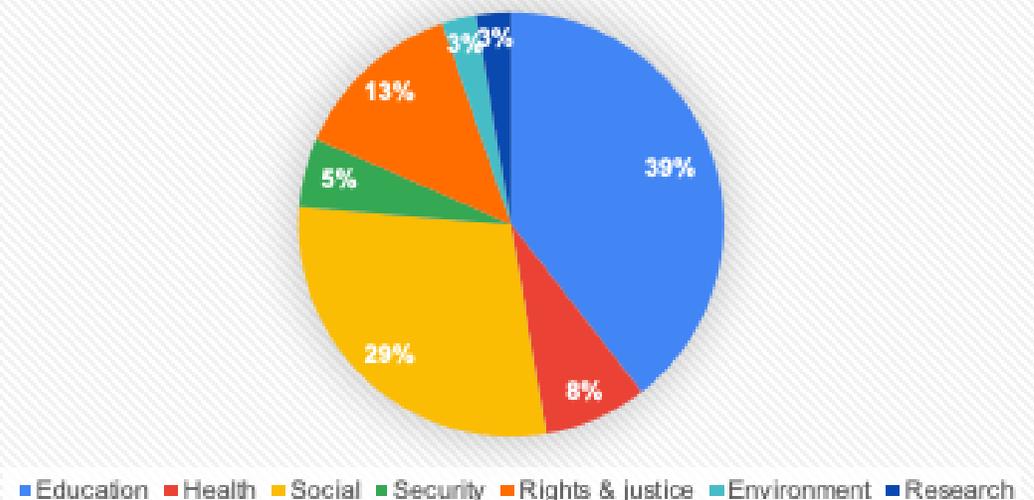


Les répondantes et les problématiques liées à la migration (5)

Répondants ayant fait face à des difficultés d'accès aux migrants : distribution de leurs domaines d'action



Répondants n'ayant PAS fait face à des difficultés d'accès aux migrants : distribution de leurs domaines d'action



- Toutes les activités essentielles pour assurer les droits des migrants (surtout la santé, mais aussi l'éducation, la sécurité, les droits & la justice) sont menées avec des difficultés d'accès à leurs destinataires directs qui compromettent leur efficacité

Obstructions ou restrictions d'accès aux endroits où se trouvent les migrants

Exemples de terrain de 10 ONGs (1)

ONG
1

- Difficultés pour atteindre les migrants qui se **déplacent** et pour localiser ceux qui n'accèdent pas aux centres d'accueil
- **Charge bureaucratique** + **COVID-19** limitent l'accès aux centres d'accueil
- **Barrière de la langue** : des interprètes ne sont pas toujours disponibles

ONG
2

La pandémie de **COVID-19** limite l'accès aux endroits où se trouvent les populations migrantes

ONG
4

Accès aux services publics limités à cause de la pandémie de **COVID-19**

- **Bureaucratie** (dans l'administratif et le système juridique)
- **Lois** qui restreignent l'accès des ONGs aux migrants
- **Autorités** refusent de coordonner leurs actions avec les ONGs

ONG
3

Accès refusés aux ONGs dans les endroits où se trouvent les migrants : dans les centres, les migrants doivent nommer les personnes dont ils souhaitent la visite alors qu'ils ne connaissent personne sur place

ONG
5

Obstructions ou restrictions d'accès aux endroits où se trouvent les migrants

Exemples de terrain de 10 ONGs (2)

ONG6

Barrières légales et réglementaires (ex. décrets)

Difficultés d'accès aux camps à cause de l'insécurité générées par les autorités locales ou les populations migrantes elles-mêmes (exemples au Maroc et en République Démocratique du Congo)

ONG
7

ONG
8

- Accès refusé aux endroits où se situent les migrants pour les raisons suivantes:
 - Les personnes travaillant dans ces centres ont l'impression d'être surveillés par les ONGs
 - Bureaucratie lourde
 - Raisons financières

Accès refusés dans des centres de détention de migrants **au** Danemark et en Pologne

ONG
9

ONG
10

- Difficulté à atteindre les migrants ayant besoin d'aide à cause des politiques de refoulement dans leur pays d'origine
- Difficultés à suivre/retrouver les migrants ayant besoin d'aide et qui ont été intégrés dans les systèmes locaux mis en place par les autorités

Obstructions ou restrictions d'accès aux endroits où se trouvent les migrants

Synthèse

D'après ces retours terrain, les 4 aspects principaux qui limitent l'accès des ONGs aux migrants sont :

1 – **COVID-19** : vivre avec la pandémie implique la mise en place de politiques pour limiter les contacts humains, ce qui isole encore davantage les migrants qui se trouvent dans des centres de détention ou d'accueil

2 – La **bureaucratie** est trop lourde dans ces centres

3 – Les institutions publiques favorisent un **environnement réglementaire restrictif** pour les ONGs = refus ou limitation d'accès aux ONGs aux endroits où sont situés les migrants

4 – A cause du caractère intrinsèquement chaotique et inattendu du parcours des migrants, il est difficile de les suivre pour leur apporter l'aide nécessaire tout au long de ce parcours

Activités des ONGs et expériences terrain : un témoignage des difficultés d'aujourd'hui (1)

- Il a été demandé aux ONGs de décrire toutes situations liées aux problématiques de la migration dans lesquelles elles ont été impliquées
 - Pour rappel, toutes les ONGs répondantes n'ont pas des contacts directs avec les personnes migrantes dans leurs activités
 - **A travers la description de leurs activités quotidiennes et des situations difficiles et/ou significatives auxquelles elles ont fait face sur le terrain, les ONGs fournissent un témoignage des problématiques actuelles liées à la migration**
 - Observation générale : malgré l'engagement des autorités nationales à améliorer les droits des populations migrantes, les ONGs restent un acteur clé et indispensable aujourd'hui pour soutenir ces populations et leur apporter de l'aide tout au long de leur parcours.

Activités des ONGs et expériences terrain : un témoignage des difficultés d'aujourd'hui (2)

- Les principales préoccupations des ONGs concernent l'**éducation***
- Beaucoup d'initiatives pour l'éducation parmi les répondants
- **Éducation à destination des migrants** : amélioration de l'accès des migrants à du contenu éducatif, développement d'outils éducatifs adaptés cours de langues étrangères. La langue est un facteur essentiel pour les migrants pour 1- communiquer sur leurs besoins/obtenir l'aide appropriée lorsqu'ils sont en difficulté, et 2- pour leur intégration dans leur pays d'accueil. Il y a un manque d'interprètes dans les centres de détention et d'accueil.
- Éducation des personnes en contact direct avec les migrants (ex. volontaires ONGs, médecins...) pour qu'ils comprennent mieux la culture de ces populations et apportent l'aide appropriée
- Éducation de la société civile et des représentants des autorités locales/régionales : importance de la prise de conscience sur les problématiques liées à la migration et la discrimination afin d'améliorer l'intégration des migrants dans leur pays d'accueil et le respect de leurs droits

* Pour rappel, 29% de la masse d'activités des répondants concerne l'éducation

Activités des ONGs et expériences terrain : un témoignage des difficultés d'aujourd'hui (3)

○ Aspects sociaux et droits des migrants

- Les conditions dans lesquelles vivent les migrants dans leurs pays d'accueil (y compris les pays ayant les ressources suffisantes pour les accueillir dans des conditions décentes) sont catastrophiques ; parfois, le peu d'affaires qu'ils possèdent sont confisquées par les forces de l'ordre
- Il est indispensable de favoriser l'emploi des personnes migrantes : les entreprises sont souvent réticentes à engager des migrants alors que cela améliorerait considérablement leur intégration dans le pays d'accueil. Les migrants sont parfois obligés, pour survivre, d'intégrer des activités illégales (trafics, prostitution...). C'est un cercle vicieux, un environnement violent dont ils ont beaucoup de mal à sortir
- Il faut donc considérablement améliorer les aspects administratifs (papiers, logement, emploi...) dans les pays d'accueil. Ce sont pour l'instant les ONGs qui aident les migrants dans leurs démarches administratives, surtout lorsque leurs demandes ont été refusées par les autorités nationales.
- Il est nécessaire d'aider les migrants à connaître et exercer leurs droits fondamentaux, sans jamais es exclure même en situation de crise sociale (par ex. car la crise sanitaire Covid-19 a d'autant plus isolé les personnes migrantes, à cause par exemple des confinements et de la saturation des services médicaux dédiés aux patients Covid +)
- Il est nécessaire de se battre pour le droit à l'asile et au non refoulement ; les procédures existantes sont beaucoup trop restrictives et non adaptées au contexte des migrants
- Il est nécessaire d'accorder une attention particulière aux besoins des femmes migrantes et à leur intégration dans la société, car elles sont davantage vulnérables

Activités des ONGs et expériences terrain : un témoignage des difficultés d'aujourd'hui (4)

○ Santé des populations migrantes:

- A cause de leur vulnérabilité, les populations de migrants sont plus exposées aux problématiques de santé, qu'elles soient physiques ou psychologiques.
- Une attention particulière est requise sur les traumatismes psychologiques subis par ces personnes, tant sur le plan de la prévention que du soin
- A cause des restrictions d'accès aux centres de rétention et d'accueil, la pandémie de Covid-19 a diminué le soutien médical apporté aux migrants alors que leur santé est davantage exposée
- Certaines populations de migrants ont des besoins de santé spécifiques car la prévalence de certaines maladies est supérieure dans leur populations vis à vis de la population de leur pays d'accueil. (ex. thalassémie). La connaissance liée à ces maladies dans les pays d'accueil n'étant pas assez développée, certains migrants ne reçoivent pas les soins appropriés.

Activités des ONGs et expériences terrain : un témoignage des difficultés d'aujourd'hui (5)

- **Criminalisation des ONGs dans leur mission d'aide aux migrants / ignorance des alertes émises par les ONGs**
 - Grand nombre d'exemples de procédures pénales engagées contre des volontaires d'ONGs alors qu'elles mènent des actions ayant pour but de sauver les migrants de situations de grand danger pour leur vie
 - Les autorités ne ignorent les sollicitations des ONGs et/ou refusent ouvertement toute coopération, ce qui a parfois mené à des désastres humains (ex. les autorités qui refusent de donner la position d'embarcations transportant des migrants dans des conditions dangereuses)
 - Les autorités ne tiennent pas compte des avertissements/alertes émis par les ONGs au sujet des droits des migrants, qui restent impuissantes face à des situations qu'elles ne peuvent gérer seules
- **Sécurité**
 - Nécessité de dédier des lieux d'accueil sûrs aux migrants tout au long des routes migratoires, en effet ils subissent des violences physiques et les camps sont parfois attaqués par les populations et/ou la police locales
 - Nécessité de se focaliser sur les besoins spécifiques des plus vulnérables, surtout les femmes migrantes (plus vulnérables à cause de la violence liée au genre dont elles sont victimes) et les enfants. Ces deux populations sont également plus sujettes à la traite d'êtres humains
 - Nécessité d'avoir une réflexion commune sur le refoulement et ses conséquences (le refoulement engendre souvent des situations de grand danger pour les personnes ayant fui leur pays d'origine)

Activités des ONGs et expériences terrain : un témoignage des difficultés d'aujourd'hui (6)

- **Faits positifs mis en évidence par les ONGs**
 - 2 répondants ont noté une bonne coopération avec les institutions en faveur de l'intégration des migrants
 - 1 répondant a souligné le fait qu'en Belgique, certains migrants ont un bon accès à l'éducation et à l'emploi. Des « success stories » existent et soulignent la contribution de ces migrants à la vie de la société de leur pays d'accueil
 - 1 répondant a mentionné l'engagement des autorités Belges dans l'octroi du statut de réfugié à 250 migrants

Idées et propositions des ONGs pour un plaidoyer plus efficace et pertinent (1)

Thèmes	Nombre de propositions	Exemples de propositions
De meilleures politiques en faveur des droits des migrants	29	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une Politique d'Immigration Unique en Europe pour assurer une surveillance démocratique en incluant des opérations de sauvetage conjointes, des voies de migration sûres et légales, une politique de refoulement équilibrée - Rendre les politiques Européennes sur la migration plus transparentes - Inclure la société civile dans l'élaboration et l'évaluation de ces politiques - Assurer la reconnaissance des compétences professionnelles des migrants - Rédiger des politiques de migration sous le point de vue du genre - Imposer des cours de langues étrangères pour les personnes travaillant au contact de migrants - Avoir une approche plus ambitieuse sur les changements climatiques, par ex. inclure le droit de vivre dans un environnement sain comme un droit humain fondamental - Imposer des sanctions aux voisins de l'UE lorsqu'il y a violations graves des droits humains - Améliorer les politiques de permis de séjour pour accélérer l'intégration des migrants
Augmenter l'efficacité et de pouvoir des ONGs	9	<ul style="list-style-type: none"> - Donner davantage de rôles aux ONGs dans les couloirs humanitaires - Développer des synergies entre les différents comités de la Conférence des OINGs - Développer une boîte à outils pour une communication efficace entre les ONGs et les autorités - Développer une base de données détaillée des ONGs afin de favoriser les contacts et la coopération entre elles

Idées et propositions des ONGs pour un plaidoyer plus efficace et pertinent (2)

Thèmes	Nombre de propositions	Exemples de propositions
Favoriser la coopérations entre ONGs et institutions	9	<ul style="list-style-type: none">- Diffuser largement les observations terrain des ONGs aux plus hauts niveaux des institutions- Développer la coopération entre des ONGs et les autres corps du CoE
Améliorer la connaissance sur le contexte de la migration et les besoins des migrants	6	<ul style="list-style-type: none">- Identifier les différents « types » de migrants (demandeurs d'asyle, réfugiés...) et leurs besoins spécifiques- Comprendre les besoins des migrants en termes d'éducation pour favoriser leur intégration- Mettre en place un centre de surveillance sur la violation des droits humains- Mieux comprendre les relations entre les aspects économiques, culturels et écologiques de la migration
Sensibiliser le public aux problématiques de migration	6	<ul style="list-style-type: none">- Informer et sensibiliser le public sur les faits de manipulation politique exercés par certains gouvernements qui utilisent les migrants comme un outil politique- Eduquer le public sur les problématiques de migration, par exemple via les réseaux sociaux, via des campagnes publiques ou des programmes éducatifs sur les causes et les conséquences de la migration

Conclusions (1)

- L'instabilité politique, les conflits armés, la pauvreté et les changements climatiques engendrent le déplacements de populations
- Le questionnaire soumis par le Comité Migration montre un accord unanime entre les ONGs répondantes : la situation des migrants et des demandeurs d'asile est actuellement dramatique. Ils font face à de multiples difficultés durant leurs parcours, mais aussi lors de leur intégration dans leur pays d'accueil, quand ils ne sont pas forcés à retourner dans leur pays d'origine.
- La plupart du temps, les droits humains sont bafoués : les migrants n'ont pas accès à des soins médicaux décentes ni à un accompagnement psychologique, à l'éducation. Leurs compétences professionnelles ne sont pas reconnues, leur sécurité est compromise par la traite d'êtres humains, la violence basée sur le genre...
- Ces problématiques sont alignées avec les activités des ONGs répondantes, et reflètent leurs principales préoccupations au sujet des populations migrantes : leur accès à l'éducation, suivi par les aspects sociaux, leurs droits, la santé, la sécurité.
- Alors que les populations migrantes nécessiteraient la plus grande attention à cause de leur vulnérabilité, les situations violentes auxquelles ils font face les entraîne vers des situations d'autant plus violentes et difficiles (« cercle vicieux »). Les migrants n'ont pas souvent accès à l'emploi, sont forcés à rejoindre des trafics illégaux, qui sont des situations aggravant leur condition et compromettent fortement leur intégration.

Conclusions (2)

- Parmi les réponses au questionnaire, un sujet récurrent est l'intégration des migrants via l'éducation et le travail. La reconnaissance de leurs compétences professionnelles, l'octroi d'un emploi, et l'accès à un contenu éducatif adapté sont des facteurs puissants pour leur intégration, leur sécurité et leur épanouissement en tant que citoyens. Les principales barrières à l'intégration des migrants via l'éducation et le travail sont :
 - L'absence de reconnaissance de leur statut de migrant/demandeur d'asyle/réfugié
 - La difficulté d'accès aux services et procédures de régularisation
- Les changements climatiques sont également source de préoccupation pour les répondants. Un effort de recherche est encore nécessaire pour mieux comprendre le lien entre climat et migration et être ainsi capable de le prévenir avec les bonnes actions. Ce sujet prend actuellement de l'ampleur, il est urgent d'y consacrer un effort soutenu dès maintenant

Conclusions (3)

- Quelques situations positives soulignant l'implication des institutions pour les droits des migrants ont été reportées par les ONGs répondantes
- Cependant, les pays d'accueil dans l'UE ont démontré et démontrent toujours qu'elles sont mal préparées à l'accueil des populations de migrants. La politique de migration de l'UE est incohérente, la solidarité entre les états membres est limitée, et dominée par des solutions de court-terme (incluant des accords de refoulement peu transparents et violant les droits humains)
- Les ONGs jouent un rôle clé tout au long du parcours des migrants depuis leur pays d'origine vers leur pays d'accueil, incluant leur intégration dans ce nouveau pays. Elles fournissent un effort considérable dans un grand nombre de domaines afin de délivrer les premiers soins, informer les migrants sur leurs droits et les aider à les faire appliquer. Malgré tout, les ONGs seules ne peuvent répondre à toutes les situations et aider tout migrant dans le besoin, au bon niveau. Des synergies avec les institutions doivent être renforcées afin d'améliorer la prise en charge des migrants et punir les responsables de violations des droits humains
- Le questionnaire montre que pour les ONGs, la protection des droits des migrants passe en priorité par l'implémentation de politiques plus adaptées et transparents. Ces politiques doivent être discutées/rédigées en collaboration avec la société civile et doivent aborder la migration sous tous ses angles. De nombreuses idées très pertinentes ont été proposées par les ONGs dans ce sens au travers du questionnaire, montrant qu'un gros travail est encore indispensable dans le domaine de la migration, incluant l'amélioration de la connaissance sur les causes et conséquences de la migration pour pouvoir lutter contre ces problématiques avec les actions les plus efficaces possibles.